



► 07



► 08



► 09



► 10

AVEC LE CAUE, ENGAGEZ UN DIALOGUE CONSTRUCTIF

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est un organisme départemental d'information, de sensibilisation, de conseil et de rencontre, **gratuit et ouvert à tous.**

Le CAUE

- assure des missions de service public dans un cadre et un esprit associatifs,
- garantit un conseil indépendant, il ne se charge en aucun cas de la maîtrise d'œuvre,
- propose un apport de compétences pluridisciplinaires et une expérience de terrain,
- travaille en concertation avec les autres partenaires départementaux.

- 07 ► mairie de Laréole, architecte : Arcangeli
- 08 ► abords du centre aquatique de Colomiers
- 09 ► logements de l'OPDHLM, Villemur-sur-Tarn architecte : Popov
- 10 ► extension urbaine à Escalquens

Le CAUE, un service public

Créés par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, les CAUE sont des organismes départementaux gérés par un conseil d'administration fixé par décret : le Directeur Départemental de l'Équipement, le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt, l'Inspecteur d'Académie, l'Architecte des bâtiments de France, des élus choisis par le Conseil Général, des personnes qualifiées choisies par le Préfet, des personnes élues par l'assemblée générale, un représentant du personnel. Le Président du CAUE est élu parmi les élus locaux désignés par le Conseil Général. Le financement du CAUE est assuré par :
- la taxe départementale CAUE sur les permis de construire adoptée par vote du Conseil Général,
- l'attribution de subventions spécifiques.

Les 8 CAUE des départements de Midi-Pyrénées sont réunis au sein d'une Union Régionale constituant un cadre d'échanges permanents et d'organisation d'actions à vocation régionale.

Les CAUE sont affiliés à la Fédération des CAUE qui les représente au niveau national.



► CAUE 31

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Garonne
1, rue Matabiau - 31000 Toulouse
T. 05 62 73 73 62
F. 05 62 73 73 68
caue@caue31.org
www.caue31.org

► La Péniche Zambézi

Centre de ressources sur l'habitat et la maison individuelle et accueil des particuliers
Port St-Sauveur - 31000 Toulouse
ouvert du lundi au vendredi
sauf le jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
T. 05 62 73 73 62

conception : agence mc3 / graphisme : Frédéric Rey
imprimé sur du papier recyclé
impression : Les parchemins du midi

caue

Haute-Garonne **31**

paysage architecture urbanisme environnement



orienter accompagner conseiller sensibiliser



orienter accompagner sensibiliser paysage urbanisme



▶ 01



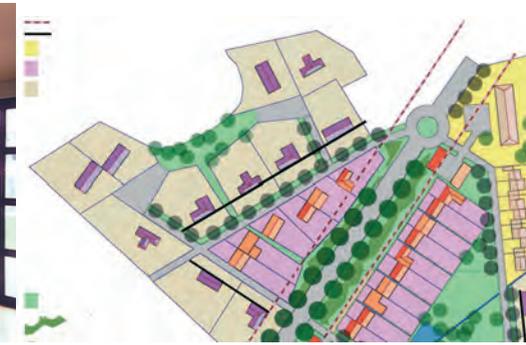
▶ 02



▶ 03



▶ 04



▶ 05



▶ 06

INFORMER LE PUBLIC

- sur la qualité du cadre de vie, de l'architecture et des paysages,
- sur la compréhension et le respect du patrimoine,
- sur les rôles et missions des professionnels et des différents services administratifs.

- ▶ accès à un centre de documentation avec possibilité de prêt.
- ▶ réalisation et diffusion d'expositions.
- ▶ publication d'ouvrages et de plaquettes.

EVEILLER ET SENSIBILISER LES JEUNES

- aux notions d'espace, d'architecture, de paysage,
- susciter leur curiosité, et former leur regard à la perception de l'environnement urbain et rural.

- ▶ interventions en milieu scolaire et associatif.
- ▶ découvertes sur site, parcours pédagogiques.
- ▶ rencontres avec des professionnels.

REUNIR ELUS, PROFESSIONNELS, ENSEIGNANTS, CHERCHEURS, CITOYENS

- pour contribuer à leur formation,
- pour croiser approches théoriques et expériences de terrain,
- pour stimuler les échanges, favoriser la concertation, et inciter à l'innovation.

- ▶ organisation de réunions d'information, de conférences et de débats (ateliers des maires, journée d'études).
- ▶ visite de réalisations exemplaires.

CONSEILLER LES PARTICULIERS

- sur tout projet de construction, restauration, agrandissement, ou transformation d'un bâtiment,
- sur les techniques et matériaux de construction, sur l'aménagement de jardins...

- ▶ rendez-vous individuels avec un professionnel.
- ▶ centre de ressources : la péniche Zambézi.
- ▶ édition de fiches pratiques...

Le CAUE propose aux particuliers, gratuitement et uniquement sur rendez-vous, des consultations avec un architecte pour les guider et les orienter dans leur projet.

Ces conseils couvrent de nombreux domaines:

- adaptation du projet aux besoins, à un budget, à un terrain
- assistance dans les choix d'aménagement
- conseils et informations techniques, juridiques, administratifs
- orientations dans les relations avec les différents intervenants de la construction.

- 01 ▶ atelier des Maires, péniche Zambézi
- 02 ▶ comprendre un plan
- 03 ▶ maison individuelle, architecte : Gouwy
- 04 ▶ intérieur maison, architectes : Bellouard-Montlaur

CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

- dans leurs choix d'urbanisation, d'aménagement et de développement du territoire communal ou intercommunal,
- d'amélioration du cadre de vie ou de mise en valeur du paysage.

Le CAUE accompagne gratuitement les collectivités locales du Département, (communes et groupements intercommunaux), qui en font la demande.

Il intervient pour:

- préciser la demande,
- établir un diagnostic,
- formuler des orientations et des propositions,
- aider à la prise de décision,
- préparer la commande à un professionnel
- participer à des réunions techniques...

- ▶ pré-programmation de bâtiments et d'espaces publics.
- ▶ accompagnement technique d'opérations de réhabilitation, de rénovation.
- ▶ études préalables aux documents d'urbanisme.
- ▶ faisabilité d'opérations d'aménagement (lotissements, zones d'activités...).
- ▶ études paysagères....

- 05 ▶ Bondigoux, projet de lotissement
- 06 ▶ quartier la Faourette, Toulouse